TAXE DE SEJOUR

- Etat trimestriel -

à joindre obligatoirement à la déclaration trimestrielle de perception

Année

Dénomination : Ville Département

Type :

Adresse :

Catégorie : **étoile**

Période :

	Dates			Durée du séjour en jours	Nombre de personnes logées	Tarifs	Nb de nuitées taxables	Nombre d'exonérations			Nb de nuitées exonérées	Montant à acquitter	Taxe de séjour				TOTAL PERCU
n° d'ordre	Paiement dela taxe de séjour	Arrivée	Départ			Nb de plein tarif + 18 ans 100%		1) moins de 18 ans 2)hébergés d'urgence ou relogement 3) contrat de travail saisonnier				Plein tarif	revenant à laVille	revenant au Département	revenant à la Société du Grand Paris	revenant à IDF Mobilités	
						0,00 €		1	2	3		0,00 €					
				TOTAL													

Fait à Chaville le,

Signature